

Avis de constitution

SOCIETE « YANEZ GROUP COTE D'IVOIRE »

Siège ANYAMA, AKWABA, Non loin de la  
poissonnerie AKWABA, Lot 2250, ILOT 250, SECTION BX,  
PARCELLE 60, Lot 2250, Ilot 250

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 01/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YANEZ GROUP COTE D'IVOIRE »

Objet :

- Toutes opérations se rapportant à l'importation et l'exportation,
- Le négoce et la commercialisation de produits agricoles, artisanaux,
- Transport de personnes et marchandises,
- Transit,
- BTP et divers prestations
  
- Et pour la réalisation de l'objet social :
  - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
  - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
  - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
  - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
  - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ANYAMA, AKWABA, Non loin de la  
poissonnerie AKWABA, Lot 2250, ILOT 250, SECTION BX,  
PARCELLE 60, Lot 2250, Ilot 250

Dirigeant(s) M DOUMBIA YAYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04167 du 11/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22979/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

